



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le plan pauvreté

Question écrite n° 12073

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur le plan pauvreté. Rien dans ce « plan » ne démontre que le Gouvernement prend bien la mesure de la gravité de la pauvreté, de la grande pauvreté dans le pays. Les chiffres sont connus : 11 millions de Français (17 % de la population) vivent dans la pauvreté. L'inflation prend à la gorge les classes populaires et moyennes. 52 % ne peuvent pas consommer 3 repas par jour de manière régulière, 53 % disent s'être privés pour que leurs enfants mangent à leur faim. 45 % assure s'être retrouvé dans l'incapacité, absolue ou partielle, de payer certains actes médicaux : +6 points par rapport à 2022. Les personnes inscrites aux distributions des Restos du cœur ont bondi en 2023 de +20 % par rapport à 2022. Au premier trimestre 2023, +9 % de la fréquentation des associations, épiceries solidaires et centres communaux d'action sociale (CCAS) fournis par les banques alimentaires. Selon la Fondation Abbé Pierre, 4,15 millions de Français sont mal ou non logés, 15 millions de personnes sont exposées à la crise du logement qui inclut des ménages vivant en situation de surpeuplement ou soumis à la précarité énergétique. Par ailleurs, le Gouvernement refuse toute nouvelle revalorisation des minima sociaux et n'envisage pas une revalorisation du Smic. Les mesures minimalistes annoncées ou déjà mises en œuvre ont fait preuve de leur inefficacité. De plus, derrière un objectif affiché de simplification de l'accès aux droits sociaux, les prestations sociales sont en baisse. En témoigne le montant net social inauguré en juillet 2023, qui opère une baisse de la prime d'activité et du revenu de solidarité active (RSA) pour les bénéficiaires. D'ailleurs, la situation dans les outre-mer est 2 à 5 fois plus grave que celle dans l'Hexagone. Taux de pauvreté, taux de chômage, manque de logements, l'accès aux soins, l'inflation - tous les voyants sont au rouge. Les différents territoires ont besoin de mesures spécifiques adaptées et concrètes pour répondre à l'urgence sociale. Il lui demande, outre le Comité interministériel des outre-mer (CIOM), quelles sont ses mesures concrètes pour éradiquer la pauvreté dans les territoires et à La Réunion en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12073

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8995

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)